



PROVINCE DU QUÉBEC  
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE

## AVIS PUBLIC

# PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026 PROGRAMME TRIENNAL IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028

### AVIS PUBLIC EST DONNÉ

QUE une séance extraordinaire du conseil se tiendra le 16 décembre 2025 à 18h30 à la salle du conseil sise au 145 de l'Église;

QUE lors de cette séance extraordinaire, le conseil municipal adoptera :

1. Les prévisions budgétaires pour l'année 2026;
2. Le programme triennal d'immobilisations pour les années 2026, 2027 et 2028;

QUE les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget, conformément à l'article 956 du Code municipal du Québec;

QUE la séance ordinaire continuera son ordre du jour avant et après la séance extraordinaire.

DONNÉ À SAINTE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE, CE 3<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2026.

  
Gilbert Côté,  
Directeur général et greffier-trésorier

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Gilbert Côté, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-jointe aux endroits fixés par le Conseil, le 3 décembre 2026 entre 9h et 17h30.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 3<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2026.

  
Gilbert Côté  
Directeur général et greffier-trésorier  
GC/eac